communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 MAI 2011
PRESIDENCE DE MADAME LE PRESIDENT

2011_B170

OBJET : Promotion du territoire - Attribution d'une subvention à l'association "Chœur Musica Viva de Cabriès-Calas"

Le 19 mai 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 mai 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :
JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparade – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :
BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MORBELLI Pascale - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(e)s :
AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau

Monsieur Georges CRISTIANI donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

04_03

DGA Direction Général des Services
Direction De La Communication
04_03Dircom_19052011

BUREAU DU 19 MAI 2011

Rapporteur : Monsieur Georges Cristiani

Objet : Promotion du Territoire - Attribution d'une subvention à l'association "Choeur Musica Viva de Cabriès-Calas"

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'une demande de subvention pour l'association « Chœur Musica Viva de Cabriès-Calas » pour effectuer une représentation à l'étranger.
Le coût global de l'opération s'élève à 7 000 €.
La CPA est sollicitée pour participer à hauteur de 1 500 € soit 21.42% du budget de l'action.

Exposé des motifs :

L'association « Chœur Musica-Viva de Cabriès Calas » a pour but la promotion du chant choral et de la musique classique. Cet ensemble vocal contribue à valoriser l'image du Pays d'Aix, tant à l'intérieur du territoire de la C.P.A. qu'au-delà de ses frontières.

Objectif de cette opération :

Dans le cadre de l'échange culturel franco-belge avec le « Vocaal Cantuva Ensemble de Bruxelles », le Chœur Musica Viva de Cabriès-Calas se déplace à Bruxelles pour y donner 2 concerts de musique baroque, les 3 et 4 juin 2011.

Ces représentations font suite à la venue les 14 et 15 mai 2010 à Cabriès du Vocaal Cantuva Ensemble. La Communauté du Pays d'Aix est sollicitée afin de participer au remboursement des frais des 4 musiciens requis pour l'évènement.

Tableau de demande de subvention

N° GU	Manifestation Date	Association	Domaine d'activité	Subvention N-1
2011-00189	Echange avec le Vocaal Cantuva Ensemble de Bruxelles, à Bruxelles, les 3 et 4 juin 2011	Chœur Musica Viva de Cabriès Calas	Culture / Musique baroque	1000 €

Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs : Oui/Non
7000 €	1500 €	1500 €	Non

Pour information, la Commune de Cabriès est sollicitée à hauteur de 1000€.

Il convient de noter que ce dossier a été présenté en Commission Promotion du Territoire et Communication Institutionnelle qui s'est prononcée favorablement le 29 mars 2011.

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU la délibération n° 2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 délégant une partie des attributions du Conseil au Bureau.
VU l'avis favorable de la Commission Promotion du Territoire et Communication Institutionnelle du 29 mars 2011.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution de cette subvention de 1500 € à l'association « Musica Viva de Cabriès » ;

- **DIRE** que la somme versée sera prise sur la ligne 6574 qui présente les disponibilités nécessaires

- **AUTORISER** Madame le Président à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

2011_B170

OBJET : Promotion du territoire - Attribution d'une subvention à l'association "Chœur Musica Viva de Cabriès-Calas"

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS-MASINI

Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le 25 MAI 2011